



# Notre politique environnementale

La CCI de l'Oise se doit de montrer l'exemple dans la protection de l'environnement et s'engage à respecter les principes suivants :

- Faire de la protection de l'environnement un thème incontournable de nos réflexions et de nos actions,
- Vérifier en permanence nos performances environnementales et les améliorer de manière continue, par la mise en place d'indicateurs de suivi de nos consommations et de nos quantités de déchets triés et valorisés,
- Sensibiliser chaque salarié à la nécessité d'une attitude responsable vis-à-vis de l'environnement,
- Remédier au mieux à nos non-conformités par des actions préventives et correctives,
- Prendre en compte l'environnement dans nos démarches Qualité et Sécurité au travail.

Par nos actions, nous prouvons tous les jours notre engagement.

Beauvais, le 1er février 2010

Jacky Lebrun  
Président